






## Fiche Action N°13 : Développement et coordination des lieux de soin dans le Sud Vienne

Porteur de l'action	<b>CH Laborit - PUPEA</b> <b>CH C. Claudel</b>
Axes du DTSM	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. L'accès de la population au diagnostic et aux soins psychiatriques</li> <li>5. Les délais d'attente et les problèmes d'accessibilité géographique ou financière</li> </ul>
Priorité du PTSM	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Priorité 1 : Le repérage précoce des troubles psychiques, l'accès au diagnostic, aux soins et aux accompagnements conformément aux données actualisées de la science et aux bonnes pratiques professionnelles.</li> </ul>
Population cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nouveaux Nés, enfants, adolescents.</li> </ul>
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nette augmentation des demandes de consultations psy chez les 0-18 ans depuis 15 ans sans augmentation des moyens en proportion</li> <li>● Disparité de l'accès aux soins pys sur le territoire : zone rurale, difficulté de mobilité des usagers</li> <li>● Maillage territorial insuffisant</li> <li>● Déficit quantitatif et qualitatif de prise en charge pluridisciplinaire sur l'ensemble du territoire</li> <li>● Manque et absence de professionnels libéraux dans certains secteurs du territoire : psychomotriciens, ergothérapeutes, orthophonistes, kinés...</li> <li>● Déficit de professionnels médicaux et paramédicaux dans le médico-social et le sanitaire : psychiatre en EMS, orthophonistes, psychomotriciens</li> <li>● Problématique du remboursement des frais de certaines professions: psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes.</li> <li>● Déficit de consultations avancées en santé mentale</li> <li>● Besoin d'un repérage précoce des troubles psychiques et des troubles du développement</li> <li>● Aggravation des profils des enfants en EMS (handicap plus lourds, trouble du comportement).</li> <li>● Présence d'un CMPEA à Civray et d'un CMPEA Hôpital de jour à Ruffec (10 km)</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Réorganisation de l'offre de soins dans le Sud Vienne/Nord Charente avec le CHS Camille Claudel pour mutualiser les moyens du personnel et limiter les transports des patients nécessitant une prise en charge en hôpital de jour.</li> </ul>
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Enfant 0/18 ans et leurs familles</li> <li>● Les professionnels de 1er recours</li> <li>● Les acteurs du social et médico-social</li> <li>● Les usagers et leurs représentants</li> </ul>
Étapes	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Moins d'un an</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>● CH Laborit-PUPEA</li> <li>● CH C.Claudel</li> </ul>

Financement	 Financement déjà accordé par l'ARS en 2018.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li> Nombre d'enfants/ados accueillis au CMP et à l'hôpital de jour de Ruffec</li> <li> Origine géographique des enfants/ ados reçus</li> <li> Délais d'attente avant un premier RDV</li> <li> Délais d'attente avant le début de la prise en charge régulière après l'évaluation</li> </ul>